

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

élus :

...23.....

Conseillers en

fonction :

...23.....

présents :

...20.....

+ 2 procurations de vote

Séance ordinaire du 29 avril 2026

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

Point 5 : Affectation des résultats de clôture 2025 au budget primitif 2026

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 de la commune de la façon suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2025	Affectation au budget primitif 2026 communal	Compte D'affectation
Section de fonctionnement	998 094,39	881 624,33	002 : Résultat de fonctionnement reporté (recettes de fonctionnement)
Section d'investissement	- 90 510,06	90 510,06	001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (dépenses d'investissement)


DECIDE d'affecter 116 470,06 € (- 90 510,06 € – 25 960 € de RAR négatif = - 116 470,06 €) d'excédent de fonctionnement du Compte Financier Unique 2025 au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » du Budget Primitif 2026.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme.

Lampertheim, le 29 avril 2026

Maxime SCHOTT



Secrétaire de séance



Murielle FABRE



Maire de Lampertheim